

MODIFICATION DE LA COMMISSION DE GESTION

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992
Siège social : 2 rue de Turquie, 1001 Tunis

SICAV RENDEMENT porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Conseil d'Administration, réuni en date du 08 mai 2024, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de la Société de Bourse de Tunisie, en la portant de 0,10% HT à 0,15% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2024.